



Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes
Préfecture de Nice - CADAM
147 boulevard du Mercantour
06286 Nice cedex

Cannes, le lundi 23 Avril 2018

Objet : Projets des Clausonnes et du Fugueiret

Monsieur le Préfet

L'association UBACI, que je représente en tant que Président, et la Fédération FATEO en tant que Vice-Président, ont été fortement interpellées par nos membres composés de nombreux commerçants et artisans de Cannes et de l'Ouest du Département.

Vous connaissez l'importance de la vie économique de la région cannoise dont l'intercommunalité comprenant le Cannet, Mandelieu, Mougins, Théoule, où une grande partie de cette vie économique repose bien entendu sur le tourisme et sur la population cannoise et ses environs.

La vie de nos commerces locaux dépend forcément de ses environnements, qu'ils soient économiques, logistiques, structurels et surtout écologiques.

La Côte d'Azur et notre belle région offrent aujourd'hui toutes ces caractéristiques.

Car après que la population a plus que doublé en moins de 30 ans, cette évolution a nécessité la montée en puissance du commerce local et ce, malgré les difficultés économiques sur le plan national depuis ces dernières années.

Les efforts du commerce de proximité dans la région cannoise ont permis de réussir et de maintenir tant bien que mal économiquement ce challenge national et maintenant international.

UBACI

(Union Boccassienne Artisans Commerçants Industriels)
130 Avenue Francis Tonner - Boutique Les Marquises - 06150 Cannes-La-Bocca
Siret 82392662100017 - N°RNA W0610067962
Contact : 06.115.341.41

Nous sommes fiers de rester une des régions touristiques privilégiées dont le commerce local a su parfaitement s'adapter.

En raison des « bétonnages » prévus sur le secteur, c'est-à-dire la création et le montage bien avancé des projets de deux ZAC (ZAC des Clausonnes et ZAC du Fugueiret) sur Valbonne et sur le bassin cannois inquiètent particulièrement tous nos adhérents.

Sur le plan de l'environnement écologique : ces deux secteurs, porteurs de ces projets, sont des poumons verts indispensables à la qualité de vie des résidents.

La région cannoise est une bande de terrain, limitée entre le bord de mer et les hauteurs proches du rivage. La concentration de population et d'habitats, maintenant, oblige à maintenir et à conserver cette qualité de l'air et d'environnement paysagé.

Nous n'oublions pas non plus qu'avec le changement climatique annoncé, la région subit depuis quelques années des intempéries violentes et meurtrières (cf. Cannes et Mandelieu la Napoule)

Il est prouvé que le « bétonnage » est une des causes principales à ces manifestations climatiques naturelles.

Sur le plan structurel :

Lors de la construction de l'autoroute A8 il y a 4/5 décennies, il y avait une crainte de sous-utilisation, tant, à l'époque les déplacements professionnels étaient moins impératifs pour les familles résidentes, et le tourisme en plein essor toutefois réservait en particulier une forte saisonnalité.

Cela n'est plus le cas aujourd'hui et notre axe, ou artère principale qu'est l'autoroute A8, est devenu une des autoroutes de France les plus fréquentées avec des allures de périphériques parisiens à certaines heures et de plus en plus fréquemment.

Sans parler de sa dangerosité, puisqu'il y a aujourd'hui quasiment un accident par jour, sans parler de mortalité...

Qu'en sera-t-il demain avec ces nouveaux centres, sans oublier l'aménagement du centre commercial IKEA (cf. l'aire de LA VALETTE dans le Var) prévu également prochainement dans la vallée du Var.

Toute la population de l'Est varois est concernée et contribuera potentiellement à la saturation automobile promise de cet axe central, sans nul doute.

Voilà Monsieur le Préfet, les inquiétudes et les remarques de nos adhérents. Craintifs de l'aspect écologique complètement négligé, craintifs de l'effet économique à conjuguer avec la saisonnalité touristique complètement oubliée, craintifs quant à leur devenir.



Ces zones de chalandises ne sont extensibles à l'infini.

Le contour de ces zones est influencé par les distances, les temps d'accès, l'attractivité du point de vente et sa concurrence.

C'est la « mort » du petit commerce, et commerce de proximité que de laisser « à tout va » l'installation massive de centres commerciaux et notamment sur la Côte d'Azur qui doit rester avant tout une région de détente et de bien vivre.

Une qualité de vie à préserver en priorité.

Nous savons que plusieurs municipalités du secteur sont également opposées à ces projets et voulons marquer l'opposition pour notre association représentant les commerçants, artisans soucieux de préserver le poumon économique de Cannes et de sa région.

D'ores et déjà, nous avons prévu prochainement de vous faire parvenir une pétition afin de marquer notre détermination....

C'est avec le plus grand respect que je vous remercie de bien vouloir tenir compte de notre détermination et notre refus à ces projets.

Dans l'attente, recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sincères salutations

Mr Philippe Peraire
Président de l'UBACI
Vice-Président de la FATEO

UBACI
Union des Commerçants
Artisans et Industriels

Boutique Les Marquises
130, Avenue Francis Tonner
06150 Cannes la Bocca
Association N° W 061006727
Port : 06 11 53 41 41

Gmail : Ubaci06150@gmail.com

UBACI

(Union Boccassienne Artisans Commerçants Industriels)
130 Avenue Francis Tonner - Boutique Les Marquises - 06150 Cannes-La-Bocca
Siret 82392662100017 - N°RNA W0610067962
Contact : 06.115.341.41